

CONDITIONS GENERALES DES SERVICES INCH

1 - Conclusion du contrat de Service

Toute commande de Service de INCH implique l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente, complétées ou aménagées par nos Conditions Particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande, ou autres documents commerciaux.

3 – Propriété des Dispositifs

Tout élément des Dispositifs mis en place par INCH reste entièrement la propriété de INCH. A la fin du Service, tout élément du Dispositif est récupéré par INCH à ces propres frais dans les 14 jours suivant la résiliation.

4 – Mise en Service

La mise en place du Service est effectuée par INCH à ses propres frais, sur les lieux du Client. INCH propose au Client la position physique des éléments du dispositif et la signalétique adaptée.

Les délais de mise en service sont indiqués en fonction des disponibilités d'approvisionnement. Sauf cas de force majeure (guerre, émeute, incendie, grève totale ou partielle), en cas de retard de mise en service d'une durée supérieure à quatorze jours suite à l'aval du Client sur la disposition, le Client aura l'option d'annuler sa commande, sans pouvoir prétendre à quelque indemnité que ce soit.

5 – Responsabilités

INCH est responsable de la bonne exécution de ses obligations contractuelles dans le cadre de ses obligations réglementaires et des normes en vigueur. La responsabilité de INCH est limitée au caractéristiques du Dispositif décrit dans le Bon de Commande et aux engagements souscrits aux termes du Contrat; en conséquence, la responsabilité de INCH ne peut être engagée en cas de préjudices directs ou indirects par le Client ou par des personnes tierces. L'engagement financier se limite donc au cout du service du dispositif INCH.

Le Client est responsable de toute modification qu'il apporte au Dispositif installé par INCH et des conséquences qu'elle pourrait engendrer. Il appartient au Client de signaler tout problème de qualité de service. Le Client est seul responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même ou par les personnes tierces en relation avec le Dispositif. La charge par détérioration non-usuelle des éléments du Dispositif, la perte ou le vol du Dispositif est tenue par le Client dès la mise en place du Dispositif, hors vice propre au matériel et sauf dépréciations usuelle. Lors de détérioration non-usuelle, perte ou vol d'un élément du Dispositif, c'est au Client de rembourser INCH pour le cout de remplacement et les frais d'installation de l'élément en question.

6 – Données personnelles

La technologie de INCH étant basée sur la collection des données, nous sommes très attentifs à leur traitement. Le système mis en place par INCH garanti une sécurité exemplaire des données, aussi bien pendant leur communication qu'à leur sauvegarde. L'échange des données se fait entre INCH et le Client exclusivement, INCH ne divulguera uniquement après souhait et autorisation écrite du Client des données à des entités tiers. INCH efface systématiquement toutes les données après six mois, sauf souhait contraire du Client.

7 – Service après-vente

INCH apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des Services. Lorsque le Service est en dérangement, le rétablissement est à l'entière charge de INCH, le délai de rétablissement est de 48 heures en temps ouvrés. Le début de ce délai commence lorsque l'incident est valablement signalé par le Client à INCH. Si le délai de rétablissement dépasse les 48 heures, le Client est compensé au prorata de la période d'interruption.

8 – Résiliation de Contrat de Service

Le Contrat de Service souscrit auprès de INCH se renouvelle automatiquement chaque mois, il est à durée indéterminée. Le Client peut résilier le Contrat à tout moment moyennant un préavis d'un mois, par lettre recommandée envoyée à INCH.

INCH de son côté a le droit de suspendre le Service suite à une violation par le Client de ses obligations contractuelles ou après avoir informé le Client par lettre recommandée moyennant un préavis d'un mois.

8 – Paiement

Sauf conditions particulières, nos Services sont facturés mensuellement, paiement sous 40 jours. Le Client paye à chaque fin du mois, pour le Service rendu du mois écoulé. Le délai de paiement des 40 jours dépassé, INCH suspend ses Services et en informe le client final, ou le Dispositif est installé.

9 - Réserve de propriété

Nos produits, ses contenus, schémas électroniques, design matériel, logiciels, dessins, modèles, sons et musiques, sont soumis au droit de la Propriété Intellectuelle de INCH. Aucun de ces éléments ne peuvent être repris ou utilisés par le Client sans autorisation écrite de INCH.

10 - Attribution de juridiction

Le droit applicable aux présentes Conditions Générales et aux contrats y afférant est le droit Sénégalais. Tout différend qui pourrait naître à l'occasion de leur validité, de leur interprétation ou de leur exécution et qui n'aurait pas été réglé à l'amiable, sera soumis aux tribunaux dont la compétence sera déterminée par application du Droit commun.